

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2015/03/31-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 31 mars 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 05 mars 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Diplômes en partenariat à l'international 2015/2016 :
création et renouvellement (vague 2)

Le conseil d'administration approuve la campagne de création et renouvellement de Diplômes en Partenariat International (DPI) vague 2, détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

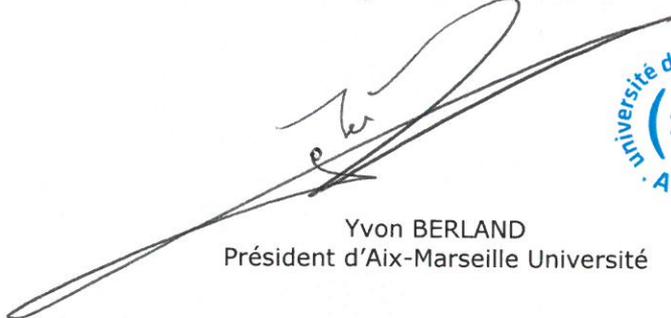
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 31 mars 2015


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Campagne de création / renouvellement de Diplômes en Partenariat International (DPI) - Vague 2

Avis favorable de la CFVU du 5 mars 2015 - Soumis à approbation du CA du 31 mars 2015

N°	Composante	Diplôme	Mention	Spécialité	Type partenariat	Nature (création/renouvellement)	Pays partenaire(s)	Etablissement(s) partenaire(s)	Porteur du DPI	Avis de la CFVU du 5 mars 2015	Observations de la CFVU du 5 mars 2015
1	ALLSH	Master	Arts	Arts Plastiques	Double Diplôme	renouvellement	Belgique	Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles	DORIAN Franck	Favorable avec recommandations	Le dossier devra préciser : - les modalités relatives au flux d'étudiants entrants - la structuration des semestres (répartition des crédits ECTS) - les modalités de représentation du partenaire dans le jury d'examens